

Siège
35, route de la Quemine
71500 Branges

EXTRAIT
du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Séance du 10 mars 2026

Séance du 10 mars 2026
Nombre de membres
du Comité Syndical
en exercice : 95

L'an deux mille vingt-six, et le dix du mois de mars à dix-huit heures trente,

Présents à la séance : 57
Votants : 72

Le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Date de la convocation :
23 février 2026
Date de l'affichage :
12 mars 2026

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Objet de la délibération

**Mise à jour du
tableau des
effectifs**

Présents : Mmes BAILLET Pascal, BLANCHARD Karine, BOISSOT Agnès, BUTTIGIEG Auréline, COUILLEROT Chantal, DIMBERTON Marie, DUPONT Martine, FRAPPET Martine, GRAPIN Annick, GROSS Stéphanie, GUIGON Martine, JAEGER Claire, KOCKELBERGH Suzanne, LACROIX MFOUARA Béatrice, LARUE Anne, MALAISE Laure, MOREIRA Véronique, MOREL Martine, PUGEAUT Angéline, THEVENET Catherine, TISSERAND Patricia, JAILLET Françoise, Ms BARBOTTE Alain, BESSON Stéphane, BLANC Eric, BOILLET Stéphane, BONDIER Patrick, BORNEL Daniel, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Jean-Yves, CLERC Christian, COUCHOUX Eric, COULON Jean-François, DE VECCHI Eric, DONGUY Roger, FARIA Xavier, FATET Alain, GALOPIN Christophe, GELOT Jacques, GROS Stéphane, GUICHARD Christian, GUIGUE Jean-Michel, LABOURIAUX Daniel, MALIN Jacky, MASSOT Denis, MERLIN Denis, MOREY Pascal, PERRET Michel, POUSSIN Luc, SERRAND Franck, TABOURET Christophe, THIÉRIOT Yanick, TREFFOT Claude, VADOT Anthony, VITTAUD Jean-Pierre, WITMANS Matthijs.

Excusés (représentés par) : Mmes BEY Sandra (Mr GALOPIN Christophe), BONIN Sylviane (Mr POUSSIN Luc), CHAUSSAT Virgine (Mr FARIA Xavier), DA SILVA Mariana (Mme FRAPPET Martine), DEJEAN-AGRON Marie (Mr GROS Stéphane), DUROUX Nadine (Mme GROSS Stéphanie), LAGUT Jocelyne (Mr GUICHARD Christian), FAUVEY Audrey (Mme JAILLET Françoise), Ms BRAUD Benjamin (Mr BONDIER Patrick), CAMUS Denis (Mme MOREL Martine), COLIN Jean-François (Mr CLERC Jean-Yves), FERRIER Antoine (Mme PUGEAUT Angéline), MARICHY Patrick (Mr DONGUY Roger), MORAND Stéphane (Mr BARBOTTE Alain), VICCHIO Stéphane (Mme THEVENET Catherine),

Excusés non représentés : Mmes POULARD Magalie, ROBERT Corinne, RODOT Nelly, Ms BERNARD Eric, CAUZARD Philippe,

Absents : Mmes COLIN Christelle, GAUTHIER Sophie, GUILLOT Jennifer, MALOIS Jessica, VINCEROT Béatrice, WILLAUER Françoise, Ms BENARD Théo, BEY Pascal, COLIN David, DAVID Frédéric, FERRE Jérémy, GAUTHIER Bernard, GONTCHARENKO Alain, MORAND Johan, PERNIN Philippe, PILLON Christophe, REBOULET Jean-Michel, VIVANT Jérôme.

⊙⊙⊙⊙

Monsieur le Président expose que suite à la réussite au concours d'ingénieur de Monsieur JOUHANNEAUD, Directeur Général Adjoint et responsable du SPANC, il propose de transformer le poste de technicien principal de 2^{ème} classe occupé par Monsieur JOUHANNEAUD en un poste d'ingénieur.

Le tableau des effectifs doit ainsi être mis à jour et sera le suivant au 1^{er} avril 2026.

| | Postes ouverts au 01/02/2026 | Postes ouverts 01/04/2026 | Postes ouverts 24/08/2026 | 01 poste au 01/01/26 | 01 poste au 01/04/2026 | 01 poste au 24/08/26 | dont SPANC |
|---|---------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-------------------------|---------------------------|-------------------------|------------|
| Tableau des Effectifs du SIVOM du Louhannais | | | | | | | |
| Ingénieur | 1 | 2 | 2 | | 1 | 1 | 1 |
| Technicien principal de 1 ^{ère} classe | 2 | 2 | 3 | 2 | 2 | 3 | 2 |
| Technicien principal de 2 ^{ème} classe | 2 | 2 | 1 | 2 | 1 | 0 | |

Le comité syndical décide à l'unanimité de valider ce tableau des effectifs.

Fait et délibéré le 10 mars 2026
Pour extrait conforme
Le Président,
Christian CLERC



Publié, affiché, notifié le 12 mars 2026

REÇU EN PREFECTURE
le 11/03/2026
Application agréée E-legalite.com